

221

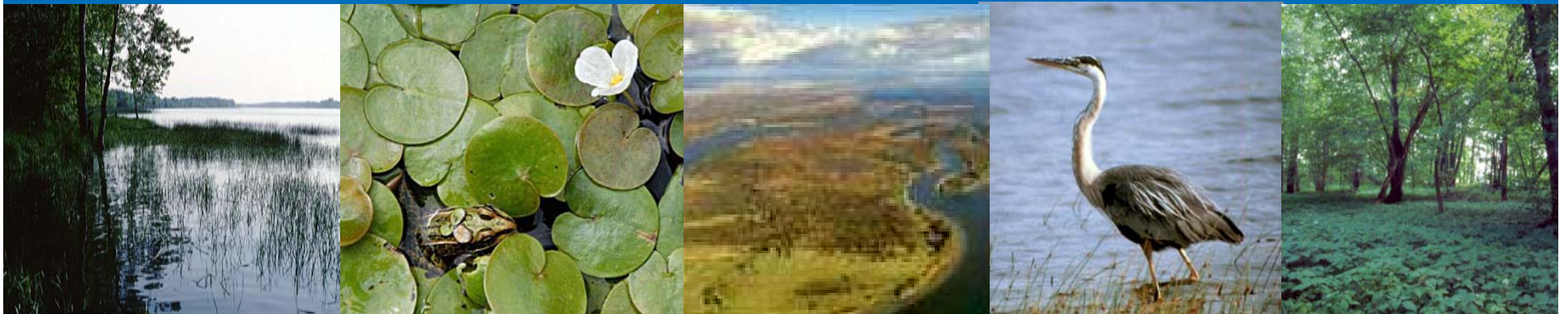
DB35

Projet de parachèvement de l'autoroute 35 entre la
frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu

MRC Le Haut-Richelieu 6211-06-110

Politique fédérale sur la conservation des terres humides

Gouvernement du Canada
1991





Objectif

- *Favoriser la conservation des terres humides du Canada en vue du maintien de leurs fonctions écologiques et socio-économiques, pour le présent et l'avenir.*
- Tous les ministères fédéraux sont responsables de sa mise en œuvre et du financement des stratégies.
- La politique s'applique à la prestation de tous les services, programmes et dépenses du gouvernement fédéral.



Engagements clés

Deux engagements clés:

- Aucune perte nette des fonctions des terres humides dans les terres et les eaux fédérales par l'atténuation de tous les effets de l'aménagement relié à ces terres humides;
- La mise en valeur et la restauration des terres humides dans les zones du Canada où la perte continue ou la dégradation des terres humides a atteint des niveaux critiques.



Sept stratégies

- Accroître la sensibilisation du public;
- Gérer les terres humides des terres et des eaux fédérales et d'autres programmes fédéraux;
- Promouvoir la conservation des terres humides dans les zones fédérales protégées;
- Améliorer la coopération avec d'autres gouvernements et avec des ONG;
- Conserver les terres humides d'importance dans un réseau national;
- Assurer une base scientifique solide aux politiques;
- Promouvoir des mesures internationales.



Séquence d'atténuation pour un projet

- Éviter les impacts négatifs sur les terres humides
(localisation, concept du projet)
- Minimiser les impacts négatifs
(modifications du projet et conditions de mise en œuvre)
- Compensation
(mise en valeur, restauration, création)



Fonctions écologiques

- Alimenter les réserves d'eau (épuration, emmagasinement);
- Protéger les rivages contre les vagues et l'érosion;
- Réduire et contenir les inondations;
- Fournir un habitat (oiseaux, plantes, animaux, reptiles, poissons);
- Servir de refuge à des espèces rares;
- Conserver la biodiversité et la vitalité des espèces;
- Emmagasinier le carbone, servir de puits pour les polluants, alimenter en éléments nutritifs;
- Conserver les sols et les eaux.



Fonctions socio-économiques

- Base aux ressources de la chasse, de la pêche et du piégeage;
- Attractions touristiques et récréatives;
- Source de tourbe et de produits forestiers;
- Agriculture (cultures maraîchères, baies, riz sauvage);
- Milieu riche et varié ayant une valeur esthétique;
- Sujet de recherche scientifique;
- Aires du patrimoine naturel.



Lois fédérales

Huit lois fédérales participent à la conservation des terres humides au Canada:

- Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs;
- Loi sur les espèces sauvages du Canada;
- Lois sur les espèces en péril;
- Loi sur les parcs nationaux;
- Loi sur les océans du Canada;
- Loi sur les pêches;
- Loi canadienne sur l'évaluation environnementale;
- Loi sur l'impôt sur le revenu.